

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

EXTRAIT du Registre des Délibérations
du Centre Communal d'Action Sociale de DIJON

Séance du 5 janvier 2009

à laquelle étaient présents :

Président de Séance : Mme Françoise TENENBAUM

Membres présents : (13) Mme TENENBAUM, M. BARRON, Mme BERNARD, M. BERTHIER, M. BON, Mme CAZENAVE, Mme CHATILLON, Mme GINDRE, M. GOUDEAU, Mme HERVIEU, Mme LE GRAND, Mme METGE, Mme ROLLIN

Membres excusés représentés : (2) M. REBSAMEN (représenté par Mme TENENBAUM), Mme REVEL (représentée par Mme BERNARD)

Membre absent excusé : (1) Mme TOLLOT

Membre absent : (1) M. EL HASSOUNI

Date de convocation : 23 décembre 2008

Délibération n° : 1-2009

Objet : Décision modificative n° 3 – exercice 2008

Dans le cadre de l'exécution du budget 2008, il est nécessaire de procéder aux ajustements des crédits ci-après au niveau des budgets annexes :

BUDGET ANNEXE LES BEGONIAS

Dépenses - Section de fonctionnement

Chapitre	Nature	Montant	Libellé nature	Chapitre	Nature	Montant
012	6411	- 14 740 €	Rémunération personnel non médical titulaire et stagiaire			
			Combustibles	011	6062	14 740 €

BUDGET ANNEXE LES TULIPES

Dépenses - Section de fonctionnement

Chapitre	Nature	Montant	Libellé nature	Chapitre	Nature	Montant
012	6411	- 7 070 €	Rémunération personnel non médical titulaire et stagiaire			
			Pertes sur créances irrécouvrables	016	654	7 070 €

BUDGET ANNEXE LES MARGUERITES

Dépenses - Section de fonctionnement

Chapitre	Nature	Montant	Libellé nature	Chapitre	Nature	Montant
012	6451	- 5 500 €	Charges de sécurité sociale et de prévoyance – Personnel non médical			
			Entretien des bâtiments	016	615	5 500 €

Les membres du conseil d'administration valident la décision modificative présentée.

Adopté à l'unanimité.

Pour extrait conforme au registre des délibérations du Conseil d'Administration.

Destinataires :
Préfecture : 1
Registre : 1
DAGL : 1
Receveur Municipal : 2

PRÉFECTURE DE LA CÔTE-D'OR
Déposé le :

21 JAN. 2009



Pour le Président et par délégation,
La Vice-Présidente,

Françoise TENENBAUM

PUBLIÉ LE - 6 JAN. 2009